

Expert green IT

RNCP40836 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326, 326p
Formacode(s)	31002, 32016
Code(s) ROME	M1402, M1806, M1802, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

EFREI PARIS · SIRET : 39889833800023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La transition et la transformation du monde du numérique englobe depuis 2010 la transition vers des métiers « verts ».

Les politiques et réglementations environnementales internationales, européennes, et nationales renforcent également la nécessité croissante d'un recours à l'intervention d'experts en conformité environnementale, en gestion des déchets électroniques, stimulant la création d'emplois dans le champ du Green IT et du numérique responsable. En France, la démarche Green IT est renforcée par le Plan gouvernemental du Verdissement Numérique « pour 2030 ».

Le Green IT est en train de transformer peu à peu le marché de l'emploi en France. Cette transformation s'inscrit dans un cadre plus large, celui de la R.S.E (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et donne lieu à une forte création d'emplois en lien direct avec le Green IT et le numérique responsable. De nouveaux champs de compétences hautement spécialisées requises sont apparus et ceux-ci concernent les publics de personnes déjà en emploi, leur offrant des opportunités de reconversion professionnelle ou validation des acquis d'expériences et des publics en formation initiale, qui veulent acquérir des compétences essentielles à l'exercice de ces nouveaux emplois dits "métiers en émergence".

L'Expert Green IT est un intervenant de haut rang et de premier plan en matière d'expertise dans l'accompagnement et le conseil des entreprises dans de nombreux secteurs d'activités privés et d'administrations publiques vers la transition numérique durable. Son champ d'action hautement stratégique, orienté également sur l'accessibilité et l'écoconception de solutions numériques, vise directement à un usage plus durable et responsable du numérique.

L'Expert Green IT est un maillon essentiel du processus de production se situant entre la gouvernance de son client et/ou la direction de son entreprise, ainsi que les équipes projets qu'il coordonne et /ou dirige au niveau transverse et fonctionnel. Il appréhende/fait appréhender l'informatique sous l'angle des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux, éthiques et économiques pour construire un système d'information (éco)responsable et aider l'entreprise à évoluer vers des modèles plus soutenables et durables.

Dans ce contexte, la triple expertise de l'Expert Green IT est primordiale et lui permet de participer activement à la réduction de l'empreinte environnementale et ce grâce à une approche méthodologique corrélée avec l'analyse du Cycle de Vie (ACV).

Il élabore, applique et fait évoluer la stratégie Développement Durable (RSE/CSR) de l'entreprise au niveau du système d'information, en relation avec le Directeur des Systèmes d'Informations (DSI/CIO), le Directeur du Développement Durable (DDD/SDO), et le comité exécutif de l'entreprise. L'Expert/ Responsable Green IT est plus souvent intégré à l'organisation globale de l'entreprise sous statut salarié ou consultant. Son recrutement vise à

réaliser un audit de l'existant, mettre en place une stratégie Green IT élargie au numérique responsable, piloter et manager des équipes, accompagner l'organisation à la construction d'un numérique responsable et mettre à jour de l'ensemble de ses différents dispositifs en actualisant constamment l'ensemble des veilles technologiques, d'innovation, réglementaires et légales ainsi que les bonnes pratiques et les normes ISO et labels en lien avec l'activité de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

Adaptation des normes et des techniques de conception du numérique responsable à un SI existant ou en cours de conception.

Intégration de la démarche Green IT à la politique/stratégie d'achat et usage de l'existant.

Déploiement d'une démarche Qualité Green IT dans le cadre de la transformation vers un numérique responsable

Analyse stratégique d'un SI sous l'angle Green IT élargi au numérique responsable (3 niveaux de référence : principes de la loi REEN, principes de la RGAA et du RGSN).

Conversion des besoins internes et externes après leur formalisation en projets Green IT

Élaboration et proposition argumentée d'une stratégie Green IT élargie au numérique responsable.

Conception d'un processus de veille et application des bonnes pratiques, des règlements et des normes du Green IT et du numérique responsable.

Promotion de la démarche Green IT élargie au numérique responsable auprès des parties prenantes internes et externes.

Sensibilisation, formation et accompagnement au changement des équipes projets et des utilisateurs aux enjeux du Green IT, de l'écoconception, de la sobriété numérique, de l'inclusivité et de la conception universelle.

Constitution des équipes projets pluridisciplinaires orientées Green IT.

Mise en œuvre des méthodes managériales associées au pilotage des équipes projets du Green IT.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le cadre de conception de la démarche Green IT à partir de l'exploitation de la veille, intégrant la collecte de sources et de supports d'informations fiables et relatifs aux dernières évolutions matérielles et logicielles du marché du numérique afin de réaliser une évaluation des impacts environnementaux et de l'accessibilité universelle de futurs choix technologiques numériques responsables.

Concevoir des services numériques responsables correspondants aux bonnes pratiques d'écoconception, d'inclusivité et d'accessibilité, à partir de l'analyse d'un besoin exprimé interne et/ou externe, de l'application des normes ISO et des référentiels ad hoc dans l'optique de transformer les organisations par l'application d'actions vertueuses en un numérique responsable.

Superviser la conception d'une architecture de système d'information (SI) éligible aux principes de l'accessibilité, à partir de la prise en compte d'un besoin exprimé et en se basant sur des éléments d'étude de consommation énergétique des composantes matérielles, des solutions implémentées et des langages de programmation afin de réduire l'impact environnemental et augmenter la sobriété numérique des fonctionnalités Hardware et Software.

Mettre en place une stratégie de tests (unitaires, d'intégration, système et/ou d'acceptation), avec les services associés à partir d'un plan de tests afin de vérifier que l'ensemble du SI répond en matière d'écoconception et d'accessibilité.

Concevoir un processus de suivi d'exploitation du SI via une étude d'impact et d'analyse du cycle de vie (ACV) en s'appuyant sur des référentiels et des normes ISO (14040, 14044) de manière à choisir des produits matériels et solutions numériques durables, accessibles par tous.

Élaborer une stratégie écoresponsable et inclusive d'achats des équipements et des logiciels coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes (porteurs de projet, développeurs, architectes réseaux, data analysts etc...) basée sur la veille effectuée, l'analyse du cycle de vie (ACV) et la fiscalité en vigueur afin d'intégrer en amont les critères RSE dans le choix des produits et services numériques.

Mettre en place une stratégie d'économie circulaire en mobilisant l'intelligence collective de l'entreprise pour gérer efficacement la seconde vie des équipements et des services numériques le cas échéant.

Intégrer les piliers du Numérique Responsable (socio-éthique, économique, environnemental) à la politique RSE de l'entreprise, en collaboration avec la DSI, afin de créer de la valeur au travers de la conception responsable des produits et services numériques.

Conduire une démarche Qualité Green IT copilotée avec les acteurs concernés (DSI, Direction...) et structurée par des indicateurs de performance orientés principalement sur des engagements de niveaux de service (SLA) respectant les bonnes pratiques Green IT afin de s'orienter vers la sobriété numérique.

Définir avec la gouvernance les cas d'usages IT for Green appliqués à partir d'une étude d'opportunité détaillant des

choix technologiques dont la finalité la réduction des impacts environnementaux du numérique (dont la décarbonation).

Mettre en œuvre un système d'information Green IT avec les parties prenantes à partir de solutions numériques et d'équipements frugaux afin d'achever la transformation du SI.

Définir le périmètre du Green IT au sein d'une organisation à partir d'une analyse des risques inhérents à la mise en place de cette démarche et des atouts et freins de chaque service et chaque acteur concernés par les futurs projets liés au déploiement de la démarche Green IT au sein de l'entreprise, de manière à décliner efficacement la stratégie Green IT.

Piloter un audit du SI et de ses équipes, à partir d'un cadre méthodologique d'analyse stratégique des processus mis en œuvre, des processus de conformité aux référentiels applicables (RGIT, RGENS...) ainsi que la prise en compte de l'empreinte économique, sociale et environnementale du numérique, dans le but d'établir un diagnostic précis de la maturité du SI dans un contexte de transformation Green IT.

Appliquer, dans le contexte de la démarche du Green IT élargie au numérique responsable, les outils qualitatifs d'analyse stratégique type PESTEL et SWOT en les adaptant à la structure ou au service de manière à établir une feuille de route Green IT en collaboration avec la gouvernance et les pilotes de processus.

Définir avec les acteurs associés la valeur d'usage de chaque service numérique, en s'appuyant sur l'audit du SI et la feuille de route de la démarche initiée Green IT, pour déterminer la solution la plus écoresponsable, pérenne, accessible, et adaptée aux contextes des services.

Retranscrire les besoins internes et externes en spécifications techniques et fonctionnelles attendues, à travers la rédaction d'un cahier des charges afin de finaliser un plan d'action Green IT.

Piloter la réalisation de PoC (Proof of concept) en collaboration avec les services SI et les autres métiers (DRH, DAF...) en s'appuyant sur les différentes approches possibles de solutions numériques afin de valider la faisabilité de ces solutions en lien avec la feuille de route Green IT.

Évaluer la rentabilité, la performance et l'efficacité du dispositif Green IT à partir du ROI prévisionnel des différentes PoC proposées et des approches possibles envisagées dans le but de valider avec la DSI l'approche la plus efficace répondant à l'orientation de la gouvernance.

Élaborer un budget prévisionnel en prenant en compte les délais attendus et l'intégralité des ressources à mobiliser, dont les ressources humaines inclusives, pour mettre en œuvre la feuille de route Green IT retenue par la gouvernance.

Présenter à la gouvernance les points forts et les axes d'amélioration de la démarche Green IT des différents services numériques actuels en déterminant le niveau de maturité Green IT, la balance écoresponsable et le niveau d'accessibilité visé pour l'accompagner à la prise de décisions stratégiques dans le cadre des investissements SI.

Coconstruire la stratégie Green IT élargie au numérique responsable à partir d'une synthèse des actions mobilisées antérieurement avec les instances de gouvernance et engager celles-ci dans une culture du changement pour assurer un parrainage (sponsorship).

Mobiliser tous les acteurs de l'entreprise autour des enjeux du Green IT à partir des axes stratégiques définis et de modalités adaptées de communication et de travail collaboratif (intelligence collective) afin de favoriser l'adhésion des parties prenantes à la démarche.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue pilotée par la gouvernance de l'entreprise, à court, moyen et long terme, à partir d'une démarche réflexive menée avec les acteurs de l'organisation afin de pérenniser la stratégie Green IT.

Mettre en place un processus de veille informationnelle (stratégique, technologique et sectorielle) des bonnes pratiques écoresponsables et inclusives au moyen de la sélection et de l'exploitation d'informations fiables et analysées puis diffusées au sein de l'entreprise en vue d'asseoir des décisions à haute valeur ajoutée pour la démarche Green IT élargie au Numérique Responsable.

Mettre en place et exploiter une veille concurrentielle et de "e-réputation", permettant l'évaluation précise du degré d'adoption du volet Green IT et de celui de l'inclusion de l'organisation en utilisant différents outils et méthodes adaptés dans le but de se positionner au sein des marchés visés sur le créneau de la démarche Green IT élargie au Numérique Responsable.

Mettre en place et exploiter une veille réglementaire et légale à partir d'outils et de méthodes afin d'assurer la conformité des activités de l'entreprise sur les enjeux Green IT.

Appliquer le cadre juridique existant à partir de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques relatif à la protection des données par le respect de la RGPD, des normes ISO définies et des recommandations de l'ANSSI, de manière à être en conformité avec la législation.

Répondre aux demandes légales spécifiques au Green IT élargie au Numérique Responsable, en rédigeant et

communiquant en interne et en externe un reporting extra-financier répondant à la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), pour témoigner des actions sociales, environnementales et sociétales déployées.

Piloter la stratégie de labellisation et de certification numérique en relation avec la gouvernance par la concertation sur le choix des labels et certifications à obtenir en impliquant le collectif, et par leur mise en place en vue de leur présentation aux organismes ad hoc pour donner une visibilité et une crédibilité à son organisation et à sa démarche.

Élaborer un référentiel adapté à l'entreprise répertoriant les bonnes pratiques du Green IT, les solutions et outils adaptés à la démarche du Green IT élargie à : numérique responsable, conception numérique responsable, conception universelle, inclusivité, Fair IT, IT for good, IT for green, écoconception, impacts sociaux, économiques et environnementaux et du développement durable, afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à une démarche Green IT performante et opérationnelle.

Conduire le changement culturel et comportemental des collaborateurs autour de la sobriété numérique et la contribution de l'IT à la politique RSE afin de s'assurer de leur implication active.

Dispenser des programmes de formations adaptés aux différents services afin de consolider les leviers de la stratégie Green IT élargie au Numérique Responsable auprès des collaborateurs et dans le contexte de l'organisation et de la culture interne de l'entreprise.

Évaluer l'assimilation et la mise en pratique des formations ainsi que le degré d'usage des solutions Green IT par les utilisateurs, afin de garantir l'application et la réalisation des axes stratégiques par les équipes.

Superviser la rédaction d'un mini cahier des charges par les équipes projets à partir d'un PoC intégrant les exigences du Green IT (écoconception de produits et services numériques) et de conception universelle afin de renforcer le changement de culturel.

Diagnostiquer les ressources en compétences existantes et manquantes en interne à partir de la stratégie RH actuelle afin de sélectionner les profils internes à mobiliser, les recrutements à prévoir ainsi que les prestataires extérieurs à solliciter pour un besoin donné.

Définir une liste hiérarchisée d'activité, missions, tâches, de compétences comportementales et de livrables (backlog) destinées aux équipes de développement afin de structurer le projet en plusieurs étapes.

Superviser la rédaction des fiches de postes inclusives nécessaires auprès des responsables de recrutement internes ou externes pour finaliser la constitution de l'équipe projet

Sélectionner et recruter avec le service RH les prestataires de service et les profils pertinents de futurs collaborateurs à partir du diagnostic effectué en amont afin de garantir la gestion raisonnée des ressources.

Proposer la méthodologie projet la plus adaptée au contexte et à la ressource humaine retenue en se basant sur les forces et faiblesses des méthodologies usuelles (Agile, Cycle en V, etc.) afin de garantir l'efficacité du projet Green IT à mener.

Rédiger une charte éthique et déontologique avec la gouvernance des projets, en se basant sur les principes fondamentaux adaptés à l'entreprise rappelant les bons réflexes écoresponsables et sur les normes applicables, afin de fédérer les équipes et instaurer un management éthique et de qualité à toutes échelles.

Développer les activités Green IT des équipes à partir d'un set d'outils et de pratiques écoresponsables et inclusives facilement utilisables et déployables afin de garantir la montée en compétences des équipes et l'harmonisation des pratiques du Green IT élargie au Numérique Responsable.

Organiser les activités, les rôles et missions de chacun des membres de l'équipe projet en fonction de leurs compétences et de leurs profils en appliquant une ligne managériale inclusive tenant compte de la diversité, des situations de handicap et de la multiculturalité afin de favoriser la performance et la réussite du projet ainsi que la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Piloter le projet sous l'angle ressources humaines en se basant sur des indicateurs de performance (KPI) déterminés afin de suivre la productivité du projet et les contraintes de portées, de coûts, de délais et de qualité dans le contexte de transformation vers le Green IT.

Exercer des méthodes managériales innovantes auprès d'équipes inter et multidisciplinaires et multiculturelles, aussi bien techniques que fonctionnelles, y compris pour la conduite des entretiens individuels et professionnels, en adaptant ses actions et décisions aux parties prenantes pour s'assurer de l'adhésion du collectif dans le cadre de la démarche Green IT.

Coordonner le niveau d'évolution du projet Green IT auprès des services en mettant en valeur les points positifs d'avancée, en sensibilisant sur les retards, freins ou difficultés rencontrés pour s'assurer de la diffusion uniforme de l'information au sein de l'entreprise et le maintien des délais, qualité des livrables ainsi que la motivation du collectif.

Blocs de compétences

RNCP40836BC01 — Conduire la transformation du système d'information vers un système d'information numérique responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le cadre de conception de la démarche Green IT à partir de l'exploitation de la veille, intégrant la collecte de sources et de supports d'informations fiables et relatifs aux dernières évolutions matérielles et logicielles du marché du numérique afin de réaliser une évaluation des impacts environnementaux et de l'accessibilité universelle de futurs choix technologiques numériques responsables.

Concevoir des services numériques responsables correspondants aux bonnes pratiques d'écoconception, d'inclusivité et d'accessibilité, à partir de l'analyse d'un besoin exprimé interne et/ou externe, de l'application des normes ISO et des référentiels ad hoc dans l'optique de transformer les organisations par l'application d'actions vertueuses en un numérique responsable.

Superviser la conception d'une architecture de système d'information (SI) éligible aux principes de l'accessibilité, à partir de la prise en compte d'un besoin exprimé et en se basant sur des éléments d'étude de consommation énergétique des composantes matérielles, des solutions implémentées et des langages de programmation afin de réduire l'impact environnemental et augmenter la sobriété numérique des fonctionnalités Hardware et Software.

Mettre en place une stratégie de tests (unitaires, d'intégration, système et/ou d'acceptation), avec les services associés à partir d'un plan de tests afin de vérifier que l'ensemble du SI répond en matière d'écoconception et d'accessibilité.

Concevoir un processus de suivi d'exploitation du SI via une étude d'impact et d'analyse du cycle de vie (ACV) en s'appuyant sur des référentiels et des normes ISO (14040, 14044) de manière à choisir des produits matériels et solutions numériques durables, accessibles par tous.

Élaborer une stratégie écoresponsable et inclusive d'achats des équipements et des logiciels coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes (porteurs de projet, développeurs, architectes réseaux, data analysts etc...) basée sur la veille effectuée, l'analyse du cycle de vie (ACV) et la fiscalité en vigueur afin d'intégrer en amont les critères RSE dans le choix des produits et services numériques.

Mettre en place une stratégie d'économie circulaire en mobilisant l'intelligence collective de l'entreprise pour gérer efficacement la seconde vie des équipements et des services numériques le cas échéant.

Intégrer les piliers du Numérique Responsable (socio-éthique, économique, environnemental) à la politique RSE de l'entreprise, en collaboration avec la DSI, afin de créer de la valeur au travers de la conception responsable des produits et services numériques.

Conduire une démarche Qualité Green IT copilotée avec les acteurs concernés (DSI, Direction...) et structurée par des indicateurs de performance orientés principalement sur des engagements de niveaux de service (SLA) respectant les bonnes pratiques Green IT afin de s'orienter vers la sobriété numérique.

Définir avec la gouvernance les cas d'usages IT for Green appliqués à partir d'une étude d'opportunité détaillant des choix technologiques dont la finalité la réduction des impacts environnementaux du numérique (dont la décarbonation).

Mettre en œuvre un système d'information Green IT avec les parties prenantes à partir de solutions numériques et d'équipements frugaux afin d'achever la transformation du SI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc est évalué par une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée sous la forme d'un projet de conduite de transformation du S.I existant d'une organisation vers un S.I Green IT élargi au numérique responsable. Ce projet est formalisé par le candidat par l'intermédiaire d'un rapport écrit et d'une présentation orale, évalués par un jury composé d'intervenants et de professionnels.

Un jury d'évaluation intervient obligatoirement à l'issue de l'ensemble des modalités d'évaluations constitutives de la MSP. Ce jury est habilité

à procéder à la vérification de l'acquisition du bloc de compétences par le candidat. Le jury d'évaluation du bloc est composé de 3 personnes minimum, habilitées par le certificateur, dont au minimum 2 sont obligatoirement extérieures au certificateur.

RNCP40836BC02 — Définir la stratégie Green IT de l'organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le périmètre du Green IT au sein d'une organisation à partir d'une analyse des risques inhérents à la mise en place de cette démarche et des atouts et freins de chaque service et chaque acteur concernés par les futurs projets liés au déploiement de la démarche Green IT au sein de l'entreprise, de manière à décliner efficacement la stratégie Green IT.

Piloter un audit du SI et de ses équipes, à partir d'un cadre méthodologique d'analyse stratégique des processus mis en œuvre, des processus de conformité aux référentiels applicables (RGIT, RGENS...) ainsi que la prise en compte de l'empreinte économique, sociale et environnementale du numérique, dans le but d'établir un diagnostic précis de la maturité du SI dans un contexte de transformation Green IT.

Appliquer, dans le contexte de la démarche du Green IT élargie au numérique responsable, les outils qualitatifs d'analyse stratégique type PESTEL et SWOT en les adaptant à la structure ou au service de manière à établir une feuille de route Green IT en collaboration avec la gouvernance et les pilotes de processus.

Définir avec les acteurs associés la valeur d'usage de chaque service numérique, en s'appuyant sur l'audit du SI et la feuille de route de la démarche initiée Green IT, pour déterminer la solution la plus écoresponsable, pérenne, accessible, et adaptée aux contextes des services.

Retranscrire les besoins internes et externes en spécifications techniques et fonctionnelles attendues, à travers la rédaction d'un cahier des charges afin de finaliser un plan d'action Green IT.

Piloter la réalisation de PoC (Proof of concept) en collaboration avec les services SI et les autres métiers (DRH, DAF...) en s'appuyant sur les différentes approches possibles de solutions numériques afin de valider la faisabilité de ces solutions en lien avec la feuille de route Green IT.

Évaluer la rentabilité, la performance et l'efficacité du dispositif Green IT à partir du ROI prévisionnel des différentes PoC proposées et des approches possibles envisagées dans le but de valider avec la DSI l'approche la plus efficiente répondant à l'orientation de la gouvernance.

Élaborer un budget prévisionnel en prenant en compte les délais attendus et l'intégralité des ressources à mobiliser, dont les ressources humaines inclusives, pour mettre en œuvre la feuille de route Green IT retenue par la gouvernance.

Présenter à la gouvernance les points forts et les axes d'amélioration de la démarche Green IT des différents services numériques actuels en déterminant le niveau de maturité Green IT, la balance écoresponsable et le niveau d'accessibilité visé pour l'accompagner à la prise de décisions stratégiques dans le cadre des investissements SI.

Coconstruire la stratégie Green IT élargie au numérique responsable à partir d'une synthèse des actions mobilisées antérieurement avec les instances de gouvernance et engager celles-ci dans une culture du changement pour assurer un parrainage (sponsorship).

Mobiliser tous les acteurs de l'entreprise autour des enjeux du Green IT à partir des axes stratégiques définis et de modalités adaptées de communication et de travail collaboratif (intelligence collective) afin de favoriser l'adhésion des parties prenantes à la démarche.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue pilotée par la gouvernance de l'entreprise, à court, moyen et long terme, à partir d'une démarche réflexive menée avec les acteurs de l'organisation afin de pérenniser la stratégie Green IT.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc est évalué par une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée sous la forme d'un projet de définition d'une stratégie Green IT à partir d'un audit du SI existant. Ce projet est formalisé par le candidat par l'intermédiaire d'un rapport écrit et d'une présentation orale évalués par un jury composé d'intervenants et de professionnels.

Un jury d'évaluation intervient obligatoirement à l'issue de l'ensemble des modalités d'évaluations constitutives de la MSP. Ce jury est habilité à procéder à la vérification de l'acquisition du bloc de compétences par le candidat. Le jury d'évaluation du bloc est composé de 3 personnes minimum habilitées par le certificateur, dont au minimum 2 sont obligatoirement extérieures au certificateur.

RNCP40836BC03 — Piloter la politique Green IT élargie au Numérique Responsable par la sensibilisation des acteurs aux bonnes pratiques Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place un processus de veille informationnelle (stratégique, technologique et sectorielle) des bonnes pratiques écoresponsables et inclusives au moyen de la sélection et de l'exploitation d'informations fiables et

analysées puis diffusées au sein de l'entreprise en vue d'asseoir des décisions à haute valeur ajoutée pour la démarche Green IT élargie au Numérique Responsable.

Mettre en place et exploiter une veille concurrentielle et de "e-réputation", permettant l'évaluation précise du degré d'adoption du volet Green IT et de celui de l'inclusion de l'organisation en utilisant différents outils et méthodes adaptés dans le but de se positionner au sein des marchés visés sur le créneau de la démarche Green IT élargie au Numérique Responsable.

Mettre en place et exploiter une veille réglementaire et légale à partir d'outils et de méthodes afin d'assurer la conformité des activités de l'entreprise sur les enjeux Green IT.

Appliquer le cadre juridique existant à partir de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques relatif à la protection des données par le respect de la RGPD, des normes ISO définies et des recommandations de l'ANSSI, de manière à être en conformité avec la législation.

Répondre aux demandes légales spécifiques au Green IT élargie au Numérique Responsable, en rédigeant et communiquant en interne et en externe un reporting extra-financier répondant à la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), pour témoigner des actions sociales, environnementales et sociétales déployées.

Piloter la stratégie de labellisation et de certification numérique en relation avec la gouvernance par la concertation sur le choix des labels et certifications à obtenir en impliquant le collectif, et par leur mise en place en vue de leur présentation aux organismes ad hoc pour donner une visibilité et une crédibilité à son organisation et à sa démarche.

Élaborer un référentiel adapté à l'entreprise répertoriant les bonnes pratiques du Green IT, les solutions et outils adaptés à la démarche du Green IT élargie à : numérique responsable, conception numérique responsable, conception universelle, inclusivité, Fair IT, IT for good, IT for green, écoconception, impacts sociaux, économiques et environnementaux et du développement durable, afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à une démarche Green IT performante et opérationnelle.

Conduire le changement culturel et comportemental des collaborateurs autour de la sobriété numérique et la contribution de l'IT à la politique RSE afin de s'assurer de leur implication active.

Dispenser des programmes de formations adaptés aux différents services afin de consolider les leviers de la stratégie Green IT élargie au Numérique Responsable auprès des collaborateurs et dans le contexte de l'organisation et de la culture interne de l'entreprise.

Évaluer l'assimilation et la mise en pratique des formations ainsi que le degré d'usage des solutions Green IT par les utilisateurs, afin de garantir l'application et la réalisation des axes stratégiques par les équipes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc est évalué par une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée réalisée sous la forme d'un plan d'actions

de mise en place de la politique Green IT élargie au Numérique Responsable, par la sensibilisation et la formation des équipes et utilisateurs. Ce plan d'actions est formalisé par le candidat par l'intermédiaire d'un rapport écrit évalué par un jury composé d'intervenants et de professionnels.

Un jury d'évaluation intervient obligatoirement à l'issue de l'ensemble des modalités d'évaluations constitutives de la MSP. Ce jury est habilité à procéder à la vérification de l'acquisition du bloc de compétences par le candidat. Le jury d'évaluation du bloc est composé de 3 personnes minimum habilitées par le certificateur, dont au minimum 2 sont obligatoirement extérieures au certificateur.

RNCP40836BC04 — Constituer et piloter une équipe projet pluridisciplinaire, multiculturelle et multisites à dimension Green IT.

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les ressources en compétences existantes et manquantes en interne à partir de la stratégie RH actuelle afin de sélectionner les profils internes à mobiliser, les recrutements à prévoir ainsi que les prestataires extérieurs à solliciter pour un besoin donné.

Définir une liste hiérarchisée d'activité, missions, tâches, de compétences comportementales et de livrables (backlog) destinées aux équipes de développement afin de structurer le projet en plusieurs étapes.

Superviser la rédaction des fiches de postes inclusives nécessaires auprès des responsables de recrutement internes ou externes pour finaliser la constitution de l'équipe projet

Sélectionner et recruter avec le service RH les prestataires de service et les profils pertinents de futurs collaborateurs à partir du diagnostic effectué en amont afin de garantir la gestion raisonnée des ressources.

Proposer la méthodologie projet la plus adaptée au contexte et à la ressource humaine retenue en se basant sur les forces et faiblesses des méthodologies usuelles (Agile, Cycle en V, etc.) afin de garantir l'efficacité du projet Green IT

à mener.

Rédiger une charte éthique et déontologique avec la gouvernance des projets, en se basant sur les principes fondamentaux adaptés à l'entreprise rappelant les bons réflexes écoresponsables et sur les normes applicables, afin de fédérer les équipes et instaurer un management éthique et de qualité à toutes échelles.

Développer les activités Green IT des équipes à partir d'un set d'outils et de pratiques écoresponsables et inclusives facilement utilisables et déployables afin de garantir la montée en compétences des équipes et l'harmonisation des pratiques du Green IT élargie au Numérique Responsable.

Organiser les activités, les rôles et missions de chacun des membres de l'équipe projet en fonction de leurs compétences et de leurs profils en appliquant une ligne managériale inclusive tenant compte de la diversité, des situations de handicap et de la multiculturalité afin de favoriser la performance et la réussite du projet ainsi que la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Piloter le projet sous l'angle ressources humaines en se basant sur des indicateurs de performance (KPI) déterminés afin de suivre la productivité du projet et les contraintes de portées, de coûts, de délais et de qualité dans le contexte de transformation vers le Green IT.

Exercer des méthodes managériales innovantes auprès d'équipes inter et multidisciplinaires et multiculturelles, aussi bien techniques que fonctionnelles, y compris pour la conduite des entretiens individuels et professionnels, en adaptant ses actions et décisions aux parties prenantes pour s'assurer de l'adhésion du collectif dans le cadre de la démarche Green IT.

Coordonner le niveau d'évolution du projet Green IT auprès des services en mettant en valeur les points positifs d'avancée, en sensibilisant sur les retards, freins ou difficultés rencontrés pour s'assurer de la diffusion uniforme de l'information au sein de l'entreprise et le maintien des délais, qualité des livrables ainsi que la motivation du collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le bloc est évalué par une mise en situation professionnelle (MSP) réelle ou reconstituée réalisée sous la forme d'un plan d'actions de pilotage et de management des équipes projet Green IT. Ce plan d'actions est formalisé par le candidat par l'intermédiaire d'un rapport écrit et une présentation orale évalué par un jury composé d'intervenants et de professionnels.

Un jury d'évaluation intervient obligatoirement à l'issue de l'ensemble des modalités d'évaluations constitutives de la MSP. Ce jury est habilité à procéder à la vérification de l'acquisition du bloc de compétences par le candidat. Le jury d'évaluation du bloc est composé de 3 personnes minimum habilitées par le certificateur, dont au minimum 2 sont obligatoirement extérieures au certificateur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Expert Green IT peut intégrer tous types de structures privées ou publiques (entreprise, organisation, administration) de tous secteurs confondus (industrie, énergie, acteurs du e-commerce, constructeurs informatiques, télécommunications, administration, banques, assurances, services, éducation, transport, santé, etc.).

Les activités et compétences professionnelles exercées peuvent varier selon la taille de la structure et selon l'activité qui varie selon le mode d'organisation (groupe, entreprise individuelle, TPE, PME, et le type de secteur d'activité (Commerce et E-Commerce, Banques, Assurances, Construction, Immobilier, Transports, etc.) ou d'institutions publiques (Administrations publiques, Ministères, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Expert Green IT peut exercer sous statut salarié ou indépendant, en tant que : Expert Green IT ; Responsable Green IT ; Manager Green IT ;

Auditeur Green IT ;

Consultant Green IT ou numérique responsable ; Accessoirement formateur Green IT

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Green IT n'est pas assujéti actuellement à une réglementation spécifique. Néanmoins, la transformation et la mutation que connaît le numérique aujourd'hui exige de l'Expert Green IT de prendre en considération les dispositifs généraux en lien avec le numérique ainsi que l'ensemble des dispositifs en lien avec la sécurité, régis ou régulés par la CNIL, CISO, ANSSI, EBIOS, code de la propriété intellectuelle, etc...

En lien étroit avec ses activités, l'Expert Green IT est concerné par : La Loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) ; La Loi « Une République numérique » - 7 octobre 2016 ; La loi SREN du 21 MAI

2024du 21 mai 2024 visant à sécuriser et réguler l'espace numérique ; La loi anti-gaspillage de 2020 (AGEC), dans le cadre de son élargissement progressif à l'informatique ; La loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) du 22 mai 2019, ayant instauré les fondamentaux de la RSE ; Le RGEN (Référentiel général d'écoconception de services numériques) ; La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015 ;

Il exerce également dans le cadre de La Directive CSRD lorsqu'il exerce dans des PME coté en bourse ; Le RGPD et l'impact de la loi du 7 Octobre 2016 pour une république responsable sur les exigences CNIL ; Le Décret n°2021-389 du 2 avril 2021 pour la prise en compte du handicap, le RGAA, et la loi du 9 mars 2023 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans les domaines de l'économie, de la santé, du travail, des transports et de l'agriculture.

En tant que manager, il est concerné par l'ensemble du dispositif du code du travail en lien avec ses activités, les conventions collectives, etc., ainsi que par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Concernant le domaine normatif (Norme ISO), l'Expert Green IT peut être confronté dans le cadre de ses activités à la maîtrise et/ou à l'application des normes suivantes :

- La norme ISO 9001 :2015 en lien avec les exigences relatives au système de management de la qualité ;
- L'amendement ISO A1 :2024, publié le 23 février 2024, en réponse directe à l'urgence climatique clarifiant les attentes en matière de gestion des enjeux climatiques pour des normes spécifiques ;
- La norme ISO 9001/V2015 ;
- La norme ISO 14040 et 10044 : 2006 en lien avec le management environnemental - Analyse du cycle de vie - Principes et cadre ;
- La norme ISO 14062:2002 : en lien avec l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit (le terme « produit » englobant à la fois les biens matériels et les services) ;
- La norme ISO 2600, en lien avec la responsabilité sociétale ;
- La norme ISO 27001:2022 en lien avec la Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée - Systèmes de management de la sécurité de l'information ;
- La norme ISO 27701 en lien avec la gouvernance et les mesures de sécurité à mettre en place pour les données personnelles ;
- La norme ISO 42001, si l'Expert Green IT exerce au sein d'un organisme fournisseur ou utilisateur d'IA.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 900 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 202
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	2 %

Familles professionnelles (FAP)

L4X80 — Techniciens des services administratifs

L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique

M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour la formation initiale et continue : au minimum, être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 généraliste ou professionnel, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), de niveau 6 dans les métiers du numérique, du management ou du pilotage de projets ;

À titre dérogatoire, le candidat qui justifie d'un titre de niveau 5 et d'une expérience professionnelle significative dans le numérique peut être reçu pour un entretien de sélection accompagné d'un examen d'aptitude par une commission spécifique.

Ainsi la durée de la formation en alternance ou non, peut être d'un, deux ou trois ans.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Sans objet.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 5 personnes minimum, dont au minimum 3 sont obligatoirement extérieurs au certificateur :

3 membres externes incluant le Président de Jury :

- Salariés et/ou indépendants exerçant les métiers visés au minimum depuis 2 ans et n'ayant pas quitté le champ professionnel d'exercice des métiers visés depuis plus de 5 ans
 - À minima titulaire d'un diplôme ou d'un titre/certification à finalité professionnelle de même niveau que la certification visée,
 - À titre dérogatoire : la capitalisation d'une expérience professionnelle justifiée d'au moins 5 années dans les secteurs d'activités et les métiers visés de la certification, peut donner lieu à habilitation de membre de jury
- 2 membres internes : à minima titulaires d'un diplôme ou d'un titre/certification à finalité professionnelle de même niveau que la certification visée, et ce, quel que soit la voie d'acquisition du diplôme ou du titre. Le cas échéant, leur expérience dans les secteurs d'activités de la certification est justifiée.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Voir le site internet de l'Efrei.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40836/>

Où se former

Formations référencées	7
------------------------	---

Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 500 € – 15 000 €
Durée	35 – 119 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.